

# — TAXE D'APPRENTISSAGE 2024 —



**ENSEMBLE,  
FORMONS ET ACCOMPAGNONS  
VOS PROFESSIONNELS  
DE DEMAIN**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

# L'URCA, C'EST 14 STRUCTURES DE FORMATION REPARTIES SUR L'ENSEMBLE DE LA CHAMPAGNE-ARDENNE



Afin de répondre au mieux au besoin de l'économie régionale en matière de formation et de qualification, elle s'appuie sur le fort potentiel de l'établissement :

Partant de ce potentiel, l'université de Reims Champagne-Ardenne se positionne en tant que partenaire de formation avec des atouts uniques parmi lesquels il faut noter la haute qualification des intervenants aux parcours et origines professionnelles diverses, des contenus de formation enrichis et actualisés régulièrement par les recherches les plus récentes.

L'université de Reims Champagne-Ardenne fait partie des universités pluridisciplinaires avec une offre de formation «santé» complète : faculté de médecine, pharmacie, odontologie...

**5** campus répartis sur le territoire champardennais (Reims, Troyes, Charleville-Mézières, Châlons-en-Champagne, Chaumont)

**8** unités de formation et de recherche

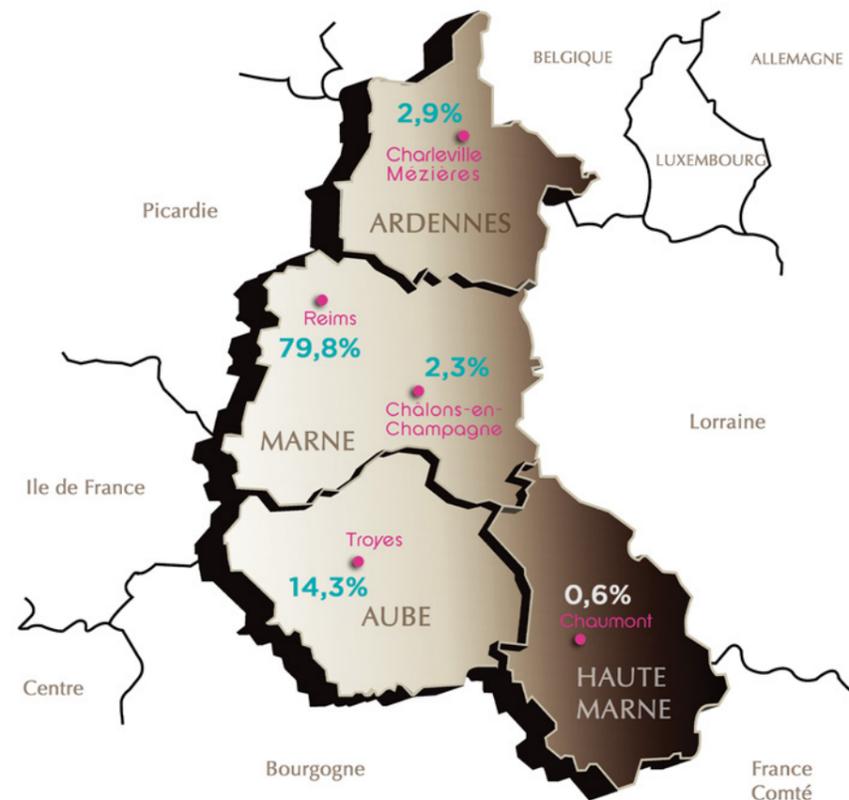
**2** IUT

**2** écoles d'ingénieurs

**1** INSPÉ

**1** Institut de la vigne et du vin

**4** écoles doctorales



## POURQUOI S'INVESTIR AVEC L'UNIVERSITÉ ?

**Notre rôle :** former des professionnels aptes à répondre aux exigences actuelles et futures de vos entreprises et capables de relever vos défis de développement.

**Notre projet :** développer une co-opération permanente avec le monde économique.

## L'ESPRIT D'OUVERTURE

### Développer la mobilité

Une politique internationale reconnue en faveur de la coopération scientifique, de la mobilité européenne et internationale des étudiants avec les labels « Bienvenue en France », et « CeQuint ».

L'université est une **réussite collective** et partenariale associant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, les collectivités et les acteurs socio-économiques dans des cadres de coopération très larges.

## NOS CHIFFRES CLÉS

**27 500** Étudiants

**4** Pôles d'excellence en formation et en recherche

**11 430** Emplois directs et indirects

**+ de 600** millions d'euros d'impact économique sur le territoire

## ENTRE VOUS ET NOUS, BIEN PLUS QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE, UNE COLLABORATION RÉUSSIE !

Devenez un partenaire actif de l'université de Reims Champagne-Ardenne pour une meilleure visibilité et un partage d'expériences réussi.

- Apportez un regard professionnel sur l'évolution de vos métiers et de ceux de demain, en évoquant les technologies, savoir-faire, fonctions et nouveaux usages en entreprise (visites d'entreprises, conférences métiers, ...)
- Développons ensemble l'alternance
- Participez à l'évolution de l'offre de formation
- Témoignez de votre expérience auprès de nos apprenants
- Participez à des trainings « entretien de recrutement »
- Proposez des missions (études de cas, stages, projets tutorés...)
- Accompagnez les étudiants créateurs d'entreprises (mentorat, incubateur ...)
- Participez aux conseils de perfectionnement
- Faites découvrir votre entreprise

## Comment verser la taxe d'apprentissage ? 2 étapes clés !

Étape 1 : **saisissez votre déclaration sociale nominative et déclarez** votre solde de la Taxe d'Apprentissage au titre de la masse salariale 2023 dès le **27 mai au 9 octobre 2024** : [www.net-entreprises.fr](http://www.net-entreprises.fr)

Étape 2 : **connectez-vous à la plateforme SOLTEA**, désignez l'université de Reims Champagne-Ardenne, une de ses composantes ou une de ses formations référencées. Affectez votre Taxe d'Apprentissage avec le **code UAI : 0511296 G**

[www.soltea.gouv.fr/espace-public/soltea-plateforme-employeurs-solde-taxe-apprentissage](http://www.soltea.gouv.fr/espace-public/soltea-plateforme-employeurs-solde-taxe-apprentissage)



SCANNEZ-MOI

Pour accéder à la plateforme "Soltéa"





## CONTACT

Pôle Partenariat de la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage (DFPA)

**Courriel : [dfpa.partenariat@univ-reims.fr](mailto:dfpa.partenariat@univ-reims.fr)**

Tél. : 03 26 91 89 96

**[www.univ-reims.fr/verser-la-TA](http://www.univ-reims.fr/verser-la-TA)**